

2023

1 « Compréhension des éléments qui concernent le corps arbitral dans le code du sport, les statuts, le règlement intérieur et le fonctionnement du monde fédéral »

1.1 Quelle est la durée d'un mandat du président de la FFCK ? **S 2.3**

- 2 ans
- 6 ans
- 4 ans

1.2 Quelles sont, entre autres, les actions qui dépendent des Commissions nationales d'Activités de la FFCK ? **A2-2.4/RG**

- Etablir le classement des championnats
- Sélectionner les athlètes pour l'Equipe de France
- Elaborer les règles particulières et les annexes du règlement sportif

1.3 Le Président de la FFCK est élu par : **S**

- Le Conseil Fédéral
- Les Représentants régionaux des structures membres de la fédération
- Le Ministre de la Jeunesse et Sports

1.4 Le Directeur Technique National est : **R-3.8 / R 131.17 du code du sport**

- Elu par l'Assemblée Générale
- Nommé par le Ministre en charge des Sports sur proposition du Président de la FFCK
- Désigné par le bureau exécutif

1.5 Les attributions du Conseil Fédéral sont de : **S**

- Suivre les orientations décidées en assemblée générale
- Adopter les annexes au règlement intérieur à l'exception de l'annexe 4
- Adopter les règlements sportifs

1.6 Les annexes aux règlements sportifs précisent notamment les éléments suivants : **RG**

- Le principe des compétitions
- La définition des équipements de sécurité
- Les montants des inscriptions à une compétition

1.7 Quelles sont les disciplines olympiques à la FFCK ?

- Course en ligne, descente et slalom
- Course en ligne, kayak polo et slalom
- course en ligne, slalom, kayakcross

1.8 Quelles sont les disciplines de haut niveau ministériel?

- Kayak polo, descente et océan racing

- Descente, wave ski et kayak polo
- Kayak polo, descente et marathon

1.9 Les attributions de l'Assemblée générale sont-elles de :S

- Définir, orienter et contrôler la politique générale de la fédération
- Etablir le calendrier des compétitions
- Fixer les règles des contrôles antidopage

1.10 Qui vote à l'assemblée générale ?S-

- Toutes les personnes licenciées présentes
- Les représentants.es régionaux.ales de chacun des 3 collèges élus en leur sein,
- Les cadres techniques

1.11 Par qui sont élus les membres du Conseil Fédéral ?S

- Par le Bureau Exécutif
- Par l'Assemblée générale
- Par cooptation

1.12 Les attributions du Conseil Fédéral sont-elles de :S

- Approuver le règlement intérieur
- Adopter les statuts
- Valider le budget prévisionnel

1.13 Qui élabore les règles générales des règlements sportifs?A2

- La Commission sportive
- Le Conseil Fédéral
- Le Bureau Exécutif

1.14 La FFCK a été fondée et déclarée au Journal Officiel sous le nom FFC en :

S

- 1924
- 1931
- 1936

1.15 Qui adopte les statuts de la fédération ?S

- Le Bureau exécutif
- Le Conseil Fédéral
- L'Assemblée générale

1.16 Comment sont élus les présidents de Commissions nationales d'activités ?

A

- En interne par les membres des commissions concernées
- Par le Conseil Fédéral
- Proposés par L'assemblée plénière et validés par le Conseil fédéral

1.17 De combien de membres, au minimum est composée une Commission nationale d'activité ?A

- 4

- 6
- 8

1.18 Parmi ces commissions, lesquelles existent au sein de la fédération ?

- Commission disciplinaire d'appel
- Commission Jeunes
- Commission d'homologation du matériel

1.19 Quelles sont les attributions de la Commission nationale des juges et arbitres(CNJA) ?A7

- Force de proposition et de mise en œuvre de la politique de la fédération en matière de développement du corps arbitral
- Participe aux travaux de la commission sportive
- Nomme les juges arbitres sur les compétitions nationales de chaque discipline

1.20 Parmi ses affirmations, à propos de la Commission nationale des juges et arbitres, lesquelles sont vraies ?A7

- Valide les critères établis par les commissions nationales d'activité, concernant les niveaux de juges.
- Les membres de cette commission doivent obligatoirement être juges internationaux
- Son (sa) Président.e est élu.e par le Conseil Fédéral sur proposition du Bureau exécutif

1.21 Dans quel texte, un juge arbitre peut trouver les éléments concernant la validation des différents niveaux de juges de sa discipline ?A7

- L'annexe 4 au règlement intérieur
- Les Règles générales du Règlement sportif
- L'annexe 7 au règlement intérieur

1.22 Le Président fédéral peut être réélu :S

- Une fois
- Deux fois
- Indéfiniment

1.23 Parmi ces affirmations, lesquelles sont vraies ?A7

- Seuls les juges nationaux font partie du corps arbitral de la fédération
- Une personne s'en prenant à un juge arbitre dans sa mission peut être poursuivie au pénal
- La mission du juge arbitre est considérée comme mission de service public

1.24 Les deux instances dirigeantes de la fédération sont :S

- L'Assemblée générale et le Bureau exécutif
- Le Bureau Exécutif et le Conseil Fédéral
- Le Bureau Exécutif et la Commission sportive

1.25 Parmi ces affirmations cochez celles qui sont justes :S /A2

- Pour ce qui est du budget, le Bureau exécutif prépare, le Conseil Fédéral valide, L'assemblée générale le vote.

- Pour ce qui est des règlements sportifs la commission sportive élabore les règles générales, la commission nationale d'activité écrit les règles particulières.
- Les annexes aux règlements sportifs sont écrites par la commission sportive

1.26 Qui adopte les règlements sportifs? **S-2.1.3.5**

- La Commission sportive
- Le Conseil Fédéral
- Le Bureau Exécutif

1.27 Que contient un règlement sportif ? **RG 47,48,49 des rgls sportifs**

- Le règlement médical
- Uniquement les règles spécifiques à chaque discipline
- Des règles générales communes et des règles particulières à chaque discipline

1.28 Parmi ces affirmations, lesquelles sont justes : **A7- ch5.art25, RG 13.2 des rgls sportifs**

- Le juge arbitre peut faire partie du jury d'appel
- On peut être jeune officiel à partir de 14 ans
- Après plus de deux ans révolus de non reprise de licence, la qualité de juge arbitre est perdue

1.29 A propos du Conseil Fédéral : **S**

- C'est un organe de surveillance et de contrôle de la bonne gestion de la fédération
- Il est composé de 10 membres
- Ses membres sont élus par le Bureau exécutif

1.30 Parmi ces commissions lesquelles sont des commissions statutaires ? **S**

- La commission de surveillance électorale
- Le comité Pagaie santé
- La commission médicale
- La commission nationale des juges et arbitres

1.31 Le règlement particulier (RP) du Règlement sportif est adopté par : **RGrcls sportifs**

- La commission sportive
- Le Conseil Fédéral
- Le Bureau exécutif